

1532^e réunion, 18 juin 2025

7 Éducation et culture

7.1 Comité directeur de l'éducation (CDEDU)

a. Rapport abrégé de la 7^e réunion plénière (Strasbourg, 17-19 mars 2025)

Pour examen par le GR-C lors de sa réunion du 3 juin 2025

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur de l'éducation a tenu sa 7^e réunion plénière à Strasbourg du 17 au 19 mars 2025 sous la présidence de Mme Marie-Anne Persoons (Belgique).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. La liste complète des décisions, y compris la liste des participants, est disponible sur MyCloud.

Points pour décision du Comité des Ministres

1. Le CDEDU a approuvé le projet de Recommandation CM/Rec(2025).. du Comité des Ministres aux États membres relative aux qualifications et aux compétences linguistiques des réfugiés en Europe et a mandaté le Secrétariat pour soumettre le document au Comité des Ministres pour adoption et son rapport explicatif pour information.

Points pour information du Comité des Ministres

2. Le CDEDU a pris note de la communication de Matjaž Gruden, Directeur de la Démocratie, sur le contexte politique, notamment le développement d'un nouveau Pacte démocratique pour l'Europe annoncée par le Secrétaire Général. Ce Pacte constitue une occasion unique d'accroître la visibilité du CDEDU au sein du Conseil de l'Europe, car l'éducation jouera un rôle central dans cette initiative.

3. Le CDEDU a accueilli favorablement le rapport d'activités 2024 du Service de l'éducation et les informations fournies par le chef de Service Villano Qiriazzi sur les actions prioritaires à mener jusqu'à la fin de l'année.

4. Le CDEDU a pris note des avancées réalisées par le groupe de travail sur l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté et a encouragé le Secrétariat à continuer à consulter les parties prenantes clés dans le cadre du processus de préparation de l'espace européen pour l'éducation à la citoyenneté.

¹ Ce document a été classé en diffusion restreinte jusqu'à la date de son examen par le Comité des Ministres.

5. Le CDEDU a salué les progrès accomplis par le groupe d'experts sur l'intégration du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Le projet CRCCD et EFP est une première en Europe, et il a suscité de grandes attentes dans le domaine, ce qui a motivé l'élaboration d'une deuxième publication dans une deuxième phase du projet. La nouvelle publication analyse plus en profondeur la mise en œuvre du RFCDC dans l'EFP dans des domaines spécifiques, tels que le curriculum, l'évaluation et la qualité, la formation des enseignants, la formation en entreprise, la mise en œuvre du CRCCD dans les établissements d'EFP, l'inclusion, le rôle des partenaires sociaux et la voix et la participation des apprenants. Le CDEDU a souscrit la poursuite du projet dans sa troisième phase, notamment à travers l'élaboration d'une future recommandation du CM sur le développement d'une culture de la démocratie dans l'EFP.

6. Le CDEDU a approuvé le projet de document d'orientation « Application du cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie à l'éducation au développement durable » et a demandé au Secrétariat de procéder à sa publication. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030 (« Priorité aux apprenants »), soutient le pilier 1, « Renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation », en renforçant le rôle de l'EDD dans l'éducation à la citoyenneté. Aligné sur la Déclaration de Reykjavík, le document d'orientation promeut les compétences démocratiques, telles que la pensée critique et la coopération, afin de permettre aux apprenants de relever les défis de la durabilité tout en garantissant une éducation inclusive et de qualité.

7. Le CDEDU a approuvé la publication de la boîte à outils de résilience de l'éducation visant à garantir le droit à l'éducation dans les situations d'urgence (EDURES). La boîte à outils « EDURES – Boîte à outils de résilience de l'éducation » a été développée pour aider les systèmes éducatifs à faire respecter le droit à une éducation de qualité et inclusive dans les situations d'urgence et de crise, en s'appuyant sur six principes de résilience élaborés en collaboration avec les États membres. Basé sur des expériences pilotes en Albanie et en Italie, EDURES fournit des orientations stratégiques pour évaluer et renforcer la résilience des systèmes éducatifs, tout en soutenant des engagements internationaux plus larges et les initiatives du Conseil de l'Europe sur l'éducation dans les situations de crise. Le CDEDU a exprimé sa gratitude à l'Albanie et à l'Italie pour leur engagement et leur soutien.

8. Le CDEDU a approuvé la boîte à outils pour une culture scolaire démocratique et inclusive, notant la nature pratique de la boîte à outils, fondée sur une approche basée sur les droits dans le but d'instaurer une culture de la démocratie dans les établissements scolaires. Conscient des nombreux matériels de qualité soutenant l'éducation inclusive et la culture de la démocratie dans les établissements scolaires développés par les programmes de coopération du Conseil de l'Europe au cours des deux dernières décennies, le CDEDU a lancé cette initiative en 2024 afin de valoriser ces matériels et de les décontextualiser pour tous les États membres. L'intention était de créer une boîte à outils pratique et opérationnelle pour guider les décideurs politiques, la direction des écoles et les enseignants, les élèves, les parents et la communauté au sens large afin de créer une culture scolaire démocratique et inclusive. La boîte à outils contribuera au pilier I de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2030 « Renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation ». Plus de 65 ressources développées dans le cadre de projets soutenus par le Conseil de l'Europe ont été répertoriées, et une structure a été décidée pour les thèmes suivants :

- lutte contre la discrimination et l'exclusion dans le contexte d'une situation de handicap
- démocratie et compétences pour une culture de la démocratie
- lutte contre la discrimination fondée sur l'origine ethnique
- vivre avec la controverse
- améliorer l'engagement et la participation des élèves dans les écoles
- lutter contre la violence et le harcèlement à l'école

9. Le CDEDU a pris note des derniers développements du programme de la Plateforme sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED). Le CDEDU a accueilli favorablement le rapport qui présente les résultats de l'enquête « Perception et sensibilisation des étudiants à la fraude dans l'éducation » et a entériné sa publication. Le rapport présente les résultats d'une enquête menée à l'échelle européenne par la plateforme ETINED, avec les réponses de 5 333 étudiants de l'enseignement supérieur dans 40 pays. Lancée en juillet 2024 et alignée sur la Recommandation CM/Rec(2022)18 du Comité des ministres aux États membres sur la lutte contre la fraude dans l'éducation, l'étude explore les connaissances, les expériences et les perceptions des étudiants de l'enseignement supérieur en matière de fraude dans l'éducation. Elle examine des thèmes clés tels que les stratégies de prévention et de protection, le rôle de la technologie et l'importance de l'engagement communautaire. Le rapport souligne la nécessité de sensibiliser, de promouvoir la prise de décision éthique et de favoriser une culture de la transparence et de l'intégrité pour prévenir et combattre la fraude dans l'éducation et préserver la qualité de l'éducation dans les États membres.

10. Le CDEDU a souscrit à la publication du rapport « Données ouvertes sur l'école dans les systèmes éducatifs européens ». Le rapport explore la manière dont les États membres développent et mettent en œuvre des initiatives de données scolaires ouvertes, offrant un aperçu des pratiques actuelles, des innovations et des défis à travers l'Europe. Produit conjointement par l'IIEP de l'UNESCO et la plateforme ETINED du Conseil de l'Europe, il fournit des orientations et des conseils pour promouvoir la transparence, améliorer la gouvernance de l'éducation et lutter contre la fraude grâce à des politiques efficaces en matière de données ouvertes. Le CDEDU a chargé la plateforme ETINED d'organiser des discussions approfondies sur les recommandations clés de l'étude lors de la prochaine plénière ETINED qui aura lieu en novembre 2025 à Malte, afin d'élaborer des lignes directrices politiques sur les données ouvertes sur l'école.

11. Le CDEDU a pris note de l'état d'avancement du projet « Centre pour la prévention et la lutte contre la fraude dans l'éducation » tel que présenté par le Secrétariat et de l'appel à contributions volontaires. Le CDEDU se félicite de la contribution volontaire de l'Italie à ce projet.

12. Le CDEDU a approuvé la proposition de projet « Intelligence artificielle et reconnaissance des qualifications » et a adopté le mandat du groupe de travail sur l'intelligence artificielle et la reconnaissance des qualifications et a mandaté le Secrétariat pour mettre en place le groupe de travail. Le projet vise à comprendre et à traiter l'intersection de l'intelligence artificielle avec l'évaluation des diplômes de l'enseignement supérieur. Le programme dotera les parties prenantes d'outils et de connaissances leur permettant d'intégrer l'IA de manière responsable ; il établira des normes internationales pour l'IA dans la reconnaissance des qualifications, alignées sur la Convention de reconnaissance de Lisbonne, et favorisera la collaboration entre les secteurs pour aborder les dimensions éthiques, techniques et sociales de l'IA dans l'éducation.

13. Le CDEDU a pris note de l'état d'avancement du projet sur la mission démocratique de l'enseignement supérieur et du rapport sur la Conférence sur les libertés académiques en action qui a eu lieu en novembre 2024. La Conférence a été organisée pour examiner les menaces croissantes qui pèsent sur les libertés académiques et leur rôle essentiel dans le maintien de la démocratie. L'événement a rassemblé des universitaires, des décideurs politiques, des défenseurs des droits de l'homme, des étudiants et des experts juristes, offrant une plateforme pour un débat rigoureux sur le statut de la liberté académique à travers l'Europe. Cinq tables rondes ont exploré l'érosion des libertés académiques, les cadres juridiques, le rôle des universités dans les sociétés démocratiques et l'impact des pressions externes sur les établissements universitaires. Des juges de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), Scholars at Risk et des représentants d'universités ont également participé aux discussions, soulignant les liens entre les droits de l'homme et la liberté académique. L'un des principaux résultats de la conférence a été la reconnaissance du fait que la liberté académique n'est pas simplement un privilège institutionnel, mais un pilier essentiel de la démocratie. L'événement a souligné la nécessité de renforcer les protections juridiques, l'autonomie des universités et les mécanismes de lutte contre les menaces extérieures, notamment l'ingérence politique, le harcèlement en ligne et les contraintes imposées à la recherche par le marché.

14. Le CDEDU a pris note de l'avant-projet de programme du Forum mondial sur l'enseignement supérieur 2025 intitulé « Renouveau de la mission démocratique de l'enseignement supérieur » prévu à Prague les 3 et 4 juin 2025 et a remercié les autorités tchèques d'accueillir cet événement. Le Forum mondial marque la huitième édition d'une collaboration entre le Conseil de l'Europe et le Consortium international pour l'enseignement supérieur, la responsabilité civique et la démocratie.

15. Lors de leur dernière session ministérielle, les ministres de l'Éducation se sont engagés à faire progresser l'éducation à la citoyenneté démocratique en intégrant les droits des étudiants dans les cadres politiques et la gouvernance de l'éducation. Il s'agit d'une étape importante vers la codification de principes garantissant les droits des étudiants à travers l'Europe et assurant leur participation réelle à la gouvernance de l'éducation et à la vie démocratique. Dans ce contexte, le CDEDU a pris note des conclusions de l'étude de synthèse portant sur les instruments existants aux niveaux international, régional et national en matière de droits des étudiants.

16. Le CDEDU a approuvé le mandat du groupe de travail sur la Charte des droits de l'étudiant du Conseil de l'Europe et a chargé le Secrétariat de mettre en place le groupe de travail, en veillant à ce qu'il offre une large représentativité et soit doté de l'expertise nécessaire. Le CDEDU a demandé au groupe de travail de rendre compte de l'état d'avancement, un premier projet de charte étant attendu d'ici fin 2025 et la proposition finale pour adoption d'ici fin 2026.

17. Le CDEDU a pris note de l'état d'avancement du projet de reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur et des commentaires des délégations. Le groupe de travail ad hoc sur la reconnaissance automatique, établi par le CDEDU en 2023, a mené une étude de faisabilité, organisé de multiples consultations avec les principales parties prenantes et recommandé l'élaboration d'une convention juridiquement contraignante visant à renforcer et à compléter la Convention de reconnaissance de Lisbonne. Suite à l'élargissement du groupe et à la prolongation de son mandat jusqu'en 2026, le CDEDU prépare actuellement une proposition formelle, basée sur les travaux du groupe, pour demander au Comité des Ministres l'autorisation de lancer les négociations pour le nouvel instrument juridique. Le CDEDU a convenu de tenir une discussion approfondie lors de sa prochaine session plénière en septembre 2025 sur un projet de texte concret décrivant les éléments constitutifs d'un futur instrument juridique, en vue de décider du type d'instrument à développer. Le CDEDU a noté que si l'option de préparer un instrument juridique contraignant était retenue, un projet de mandat Ad Hoc attribuant au CDEDU la négociation et la rédaction du texte de l'instrument juridique devrait être préparé pour la prochaine session plénière du CDEDU.

18. Le CDEDU a salué et pris note des progrès réalisés en ce qui concerne l'outil d'autoévaluation du profil de politique linguistique éducative et de la décision de le tester dans quatre États membres au maximum, ainsi que du format et de la structure proposés pour la boîte à outils pour les responsables politiques. Il a pris note du projet de révision des lignes directrices sur la langue romani et de la mise en œuvre de l'expérimentation de la politique plurilingue romani en Grèce, en Slovaquie et en Slovaquie.

19. Le CDEDU a pris note des résultats du programme d'activités 2024 du Centre européen pour les langues vivantes (CELV). Il a réaffirmé son soutien aux activités du CELV et à la coopération fructueuse entre le programme intergouvernemental des politiques linguistiques supervisé par le CDEDU et le programme du CELV.

20. Le CDEDU a pris note des progrès et des principaux développements dans le cadre du programme intergouvernemental sur l'enseignement de l'histoire et la mémoire de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité. Il s'est félicité de la préparation du quatrième Forum pour l'enseignement de l'histoire intitulé « Réaffirmer le rôle de l'enseignement de l'histoire au XXI^e siècle : où les apprenants rencontrent l'histoire », qui aura lieu au Centre européen de la jeunesse à Budapest en Hongrie, du 11 au 13 juin 2025, et a pris note de la nécessité de désigner des participants au Forum.

21. Le CDEDU a entériné la proposition de projet de Recommandation CM/Rec(2025).. du Comité des Ministres aux États membres sur l'enseignement de l'histoire à l'ère numérique et a chargé le Secrétariat de procéder à sa préparation. La nouvelle recommandation abordera les défis et les opportunités de l'ère numérique, en s'appuyant sur les fondements posés par la Recommandation Rec(2001)15 relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle et les résultats du deuxième Forum annuel sur l'enseignement de l'histoire. Élaborée sous la direction du groupe de travail GT-HIST, la recommandation visera à promouvoir un enseignement de l'histoire de haute qualité tout en répondant aux questions contemporaines telles que la distorsion historique, l'impact technologique et l'utilisation abusive de l'histoire. Le CDEDU a soutenu le développement de cette initiative, qui permettra de promouvoir la place de l'enseignement de l'histoire dans les sociétés démocratiques dans un monde de plus en plus numérique.

22. Le CDEDU a accueilli favorablement les résultats du programme d'activités 2024 de l'Observatoire sur l'enseignement de l'histoire en Europe (OHE).

23. Le CDEDU a accueilli favorablement le rapport provisoire de la conférence de lancement de l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique (ECN) 2025 et a pris note de ses recommandations. L'Année européenne 2025 de l'éducation à la citoyenneté numérique a été officiellement ouverte lors d'une conférence de lancement qui s'est tenue à Strasbourg les 23 et 24 janvier 2025. L'Année européenne 2025 vise à donner un nouvel élan au développement et à la promotion de l'éducation à la citoyenneté numérique dans tous les États membres du Conseil de l'Europe. Les objectifs spécifiques de la conférence étaient d'approfondir la compréhension de l'approche intégrée de l'éducation à la citoyenneté numérique, de promouvoir l'adoption de l'Année européenne par tous les États membres et d'améliorer les stratégies pour relever les défis d'une mise en œuvre efficace d'un point de vue politique, éducatif et culturel. La conférence a réuni environ 110 participants, dont des représentants des gouvernements, des experts, des praticiens de l'éducation, des médias, des représentants de l'industrie technologique, des organismes représentant la jeunesse, des associations de parents, des jeunes, des parents et des soignants, ainsi que d'autres parties prenantes dans le domaine de l'éducation numérique.

24. Le CDEDU a approuvé le projet de rapport sur l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)10 sur le développement et la promotion de l'éducation à la citoyenneté numérique. L'examen a été réalisé au moyen d'une recherche documentaire approfondie et d'une enquête de validation en ligne. Les recherches documentaires ont porté sur des sources nationales, européennes et internationales afin de recenser les politiques, actions et cadres de coopération pertinents mis en œuvre aux niveaux national et international dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté numérique. Les résultats de la recherche documentaire au niveau national ont ensuite été validés par une enquête en ligne auprès des autorités nationales qui font partie du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe (CDEDU) ainsi que du réseau des promoteurs de l'éducation à la citoyenneté numérique (ECN).

25. Le CDEDU a entériné le projet de canevas du projet de Recommandation CM/Rec(2025).. du Comité des Ministres aux États membres sur la littératie de l'intelligence artificielle (IA) et a chargé le Secrétariat de procéder à sa préparation. L'élaboration d'une recommandation du Comité des Ministres sur la littératie de l'IA vise à garantir que l'éducation prenne en compte l'impact de l'IA sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, tout en promouvant la participation active et l'action des enseignants et des apprenants, comme indiqué dans la Stratégie pour l'éducation 2024-2030. Le CDEDU a souligné la nécessité de tenir compte d'une approche équilibrée qui reflète à la fois les défis et les opportunités de l'IA, fondée sur les droits fondamentaux et les valeurs du Conseil de l'Europe. Le projet de canevas propose que la littératie de l'IA - qui englobe la compréhension technologique, l'utilisation responsable et l'impact sociétal – soit la pierre angulaire de la recommandation, préconisant une approche d'éducation à l'IA qui soit inclusive, éthique et centrée sur l'humain.

26. Le CDEDU a pris note de l'étude de faisabilité et a soutenu la proposition d'élaborer un cadre de référence européen pour l'évaluation des technologies éducatives dans les systèmes éducatifs. L'étude de faisabilité examine les pratiques actuelles en matière d'évaluation et de gouvernance des systèmes d'intelligence artificielle dans l'éducation (AIED) et leur alignement sur les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit. Elle cartographie les principales tendances, les risques et les besoins des parties prenantes tout en analysant les cadres d'évaluation existants et en identifiant les lacunes structurelles. L'étude met en évidence les domaines nécessitant une protection, tels que le développement cognitif, la surveillance humaine, la citoyenneté numérique et la participation démocratique. Enfin, elle explore des modèles potentiels pour un Cadre européen de référence pour l'évaluation des technologies éducatives (le Cadre), proposant des normes harmonisées et des mécanismes de gouvernance pour garantir une intégration éthique, transparente et efficace de l'IA dans l'éducation.

27. Le CDEDU a accepté de faire une proposition pour la création d'un Comité d'experts sur l'intelligence artificielle et l'éducation (EDU-IA).

28. Le CDEDU a pris note de la révision de l'avant-projet de recommandation du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge.

29. Le CDEDU a chargé le Secrétariat d'étudier avec le Conseil mixte sur la jeunesse du Conseil de l'Europe (CMJ) les modalités de coopération pour l'élaboration de la Recommandation sur l'éducation à la paix dans le travail de jeunesse.

30. Le CDEDU a pris note des principaux événements que le Comité directeur de haut niveau de l'UNESCO pour l'ODD4 (CDHN) prévoit d'organiser en 2025 et a demandé au Bureau et au Secrétariat d'étudier la contribution du Conseil de l'Europe à la Conférence internationale des enseignants qui sera organisée au Chili en 2025.

31. Le CDEDU a accepté de présenter une proposition visant à modifier son mandat pour l'exercice biennal 2026-2027.

32. Le CDEDU a réélu Marie-Anne Persoons (Belgique) à la présidence du CDEDU et Mélanie Lizé (France) à la vice-présidence du CDEDU.

Autres observations

33. Le CDEDU a décidé de tenir sa prochaine réunion plénière du 23 au 25 septembre 2025, à Strasbourg.

Annexe I - Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Contexte politique – Point sur les événements survenus depuis la dernière session plénière
4. Mandat du CDEDU et principaux résultats attendus pour 2026-2027
5. Renouvellement de la mission civique de l'éducation
 - 5.1. Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté
 - 5.3. Document d'orientation sur l'application du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) dans le contexte de l'éducation au développement durable
- 6.1. L'éducation dans les situations d'urgence et de crise
- 6.2. Boîte à outils pour une culture scolaire démocratique et inclusive
7. L'enseignement supérieur
 - 7.1. Projet de Recommandation CM/Rec(2025)...du Comité des Ministres aux États membres sur la mise en valeur des qualifications et des compétences linguistiques des réfugiés en Europe
 - 7.2. Plateforme sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED)
 - 7.3. Proposition de projet « Intelligence artificielle et reconnaissance des qualifications 2025-2027 » et mandat du groupe de travail
 - 7.5. Proposition de projet concernant la « Charte des droits de l'étudiant 2025-2027 » et mandat du groupe de travail
 - 7.6. Reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur
8. Politiques linguistiques
 - 8.1. Profil de politique linguistique éducative – Outil d'autoévaluation et Boîte à outils pour les responsables politiques
 - 8.2. Projet de lignes directrices révisées sur la langue romani – Mise en œuvre de l'expérimentation de la politique plurilingue romani en Slovaquie, en Slovénie et en Grèce
 - 8.3. Centre européen pour les langues vivantes (CELV) – Points forts des résultats du programme d'activités 2024
9. Enseignement de l'histoire
 - 9.1. Proposition de projet de recommandation sur l'enseignement de l'histoire à l'ère numérique
 - 9.2. Programme intergouvernemental sur l'enseignement de l'histoire et la mémoire de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité – derniers développements 14
 - 9.3. Observatoire sur l'enseignement de l'histoire en Europe (OHTE) – Points forts des résultats du programme d'activités 2024
10. Transformation numérique dans l'éducation
 - 10.1. Éducation à la citoyenneté numérique (ECN)
 - 10.2. L'intelligence artificielle et l'éducation
11. Coopération avec le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

12. Coopération transversale et coopération avec l'UNESCO/ODD4
13. Élections à la présidence et à la vice-présidence
14. Questions diverses
15. Adoption de la liste de décisions
16. Date et lieu de la prochaine session plénière du CDEDU